

Les cotisations 2011

Collège 1 : personne physique	
individuel	37 €
couple	55,50 €
étudiant	20 €

Les cotisations 2011

Collège 2 : associations

de 2 à 50 membres	37 € x 2	74 €
de 51 à 100 membres	37 € x 3	111 €
de 101 à 200 membres	37 € x 5	185 €
de 201 à 300 membres	37 € x 8	296 €
de 301 à 400 membres	37 € x 10	370 €
de 401 à 500 membres	37 € x 11	407 €
de 501 à 600 membres	37 € x 12	444 €
de 601 à 800 membres	37 € x 13	481 €
de 801 à 1 000 membres	37 € x 15	555 €
de 1 001 à 1 500 membres	37 € x 17	629 €
de 1 501 à 2 000 membres	37 € x 19	703 €
de 2 001 à 3 000 membres	37 € x 22	814 €

Au-delà de 3000 membres chaque cas sera étudié en particulier

Pour les regroupements d'associations (type ARF) à la condition que leurs associations soient toutes adhérentes à la SNHF et à jour de leur cotisation.

	37 € x 1	37 €
--	----------	------

Collège 2 : autre

lycées horticoles et CDI	74 €
associations diverses	370 €

Les cotisations 2011

Collège 3	
Entreprises horticoles	
Centrales d'achat et jardineries	555 €
Structures indépendantes	
moins de 20 salariés	111 €
de 20 à 99 salariés	185 €
de 100 à 500 salariés	259 €
plus de 500 salariés	370 €
Organismes professionnels	
Nationaux et régionaux	481 €

Les cotisations 2011

Collège 4	
Collectivités territoriales	
moins de 1000 habitants	74 €
de 1000 à 3 000 habitants	111 €
de 3 000 à 10 000 habitants	185 €
de 10 000 à 50 000 habitants	259 €
au delà de 50 000 habitants	333 €
Structures administratives publiques	
Toutes structures	370 €

Les cotisations 2011

Divers	
membre bienfaiteur	à partir de 1 850 €
société adhérente ayant leur siège à la SNHF	111 €